



ITIBAR & Avocats
Associés

ÉTUDES
& ANALYSES

Octobre 2026

PANORAMA

DROIT DES AFFAIRES

AUX COMORES | 2026

QUATRE RÉFORMES STRUCTURANTES
POUR UNE ÉCONOMIE PLUS SÛRE,
PLUS COMPÉTITIVE ET PLUS RÉSILIENTE

I

COMMERCE INTÉRIEUR

La nouvelle architecture
de l'activité commerciale
et de l'investissement

II

PROTECTION DU CONSOMMATEUR

Vers un nouveau droit
de la conformité
des entreprises ?

III

SÉCURITÉ SANITAIRE DES ALIMENTS

Agrément, HACCP,
traçabilité et responsabilité

IV

DROIT MARITIME

Nouvelle gouvernance
du pavillon international

ÉCLAIRAGES JURIDIQUES
POUR LES ENTREPRISES
ET LES INVESTISSEURS

COMORES
OCÉAN INDIEN
AFRIQUE
INTERNATIONAL

**ITIBAR &** Avocats Associés**ÉTUDES & ANALYSES****DROIT DES AFFAIRES
AUX COMORES**

Panorama législatif 2026

Publication de

ITIBAR & AVOCATS ASSOCIÉS

Direction de la publication

Aïcham ITIBAR

*Avocat au Barreau de Moroni
Associé Gérant***Coordination scientifique**

Moncef SAÏD IBRAHIM

*Associé***Conception et rédaction**Équipe ITIBAR & AVOCATS
ASSOCIÉS**Date de publication**

Octobre 2026

**CHIFFRES CLÉS
2026****4**réformes majeures
analysées**100+**pages d'analyse
en ligne**15+**textes et décrets
d'application à suivre**4**secteurs stratégiques
pour les entreprises**AVANT-PROPOS**

Une année de réformes structurantes pour le droit des affaires aux Comores

L'année 2026 marque une étape importante dans l'évolution de l'environnement juridique des affaires en Union des Comores. À travers l'adoption de nouveaux textes et la réforme de cadres existants, le législateur comorien a engagé des changements significatifs qui touchent directement les opérateurs économiques, les investisseurs et l'ensemble des acteurs du secteur privé.

Ce panorama législatif a pour objectif d'offrir une lecture claire et structurée de ces réformes. Il met en lumière les principales nouveautés, leurs implications concrètes pour les entreprises, ainsi que les points de vigilance à anticiper dans leur mise en œuvre.

Les quatre domaines retenus — commerce intérieur, protection du consommateur, sécurité sanitaire des aliments et droit maritime — répondent à des enjeux économiques et stratégiques majeurs pour le pays. Ils traduisent une volonté de renforcer la souveraineté économique, d'améliorer la protection des consommateurs, de garantir un haut niveau de sécurité sanitaire et de consolider la position des Comores en tant qu'État de pavillon.

Chaque chapitre propose une analyse synthétique des évolutions législatives, illustrée par des exemples concrets et des recommandations pratiques. Des renvois vers nos analyses détaillées, disponibles sur notre site, permettent d'approfondir chaque thématique.

Cette publication s'inscrit dans la volonté d'ITIBAR & AVOCATS ASSOCIÉS de contribuer, à travers une information juridique rigoureuse et accessible, à la sécurité juridique des entreprises et au développement d'un environnement des affaires plus compétitif et plus résilient aux Comores.

Aïcham ITIBAR*Avocat au Barreau de Moroni
Associé Gérant*

SOMMAIRE

INTRODUCTION

Contexte et objectifs du panorama législatif 2026

I

COMMERCE INTÉRIEUR

- | Principales réformes et nouveaux textes
- | Incidences pour les entreprises
- | Points de vigilance et recommandations
- | Focus sectoriels

II

PROTECTION DU CONSOMMATEUR

- | Cadre juridique applicable
- | Nouvelles obligations pour les opérateurs économiques
- | Contrôles, sanctions et contentieux
- | Bonnes pratiques et mise en conformité

III

SÉCURITÉ SANITAIRE DES ALIMENTS

- | Réglementation et autorités compétentes
- | Agrément, HACCP et traçabilité
- | Responsabilités des opérateurs
- | Enjeux pour les filières locales et l'importation

IV

DROIT MARITIME

- | Évolution du cadre légal et réglementaire
- | Immatriculation et pavillon des Comores
- | Contrats, responsabilité et assurance maritime
- | Enjeux et perspectives

V

SYNTHÈSE TRANSVERSALE

Quatre réformes, une même dynamique

VI

IMPLICATIONS PRATIQUES

Ce que les entreprises doivent retenir

VII

POUR ALLER PLUS LOIN

Nos analyses détaillées en ligne

“

Une analyse juridique rigoureuse au service d'un environnement des affaires plus sûr, plus compétitif et plus résilient aux Comores.”

INTRODUCTION

Contexte et objectifs du panorama législatif 2026

L'année 2026 marque une étape importante dans l'évolution du cadre juridique des affaires en Union des Comores. Plusieurs réformes récentes et nouveaux textes traduisent la volonté du législateur de renforcer la compétitivité de l'économie, d'améliorer la protection des consommateurs, de garantir un haut niveau de sécurité sanitaire des aliments et de consolider la position des Comores en tant qu'État de pavillon.



UN ENVIRONNEMENT JURIDIQUE EN ÉVOLUTION

Le cadre juridique des affaires aux Comores connaît ces dernières années des évolutions significatives, portées par :

- l'adoption de nouveaux textes sectoriels ;
- la mise à jour de cadres réglementaires existants ;
- le renforcement des mécanismes de contrôle et de conformité ;
- la volonté d'alignement sur les standards régionaux et internationaux ;
- la nécessité de répondre aux enjeux économiques, sociaux et sanitaires du pays.

OBJECTIFS DE CETTE PUBLICATION

Ce panorama législatif a pour objectif d'offrir une lecture claire et structurée des principales réformes applicables en 2026. Il vise à :

- 1 présenter les nouveautés législatives et réglementaires essentielles ;
- 2 analyser leurs implications concrètes pour les entreprises ;
- 3 identifier les points de vigilance à anticiper dans leur mise en œuvre ;
- 4 proposer des recommandations pratiques pour faciliter la conformité et sécuriser les opérations.

EN BREF

4

domaines clés analysés
dans ce panorama

Des réformes majeures
pour renforcer la compétitivité
de l'économie

Une meilleure protection
des consommateurs
et de la santé publique

Un renforcement du statut
des Comores comme
État de pavillon

UNE APPROCHE PRATIQUE ET OPÉRATIONNELLE

Chaque chapitre propose une analyse synthétique des évolutions législatives, illustrée par des exemples concrets et des recommandations pratiques destinées aux entreprises, investisseurs et autres acteurs économiques.

LES QUATRE THÉMATIQUES

- I **Commerce intérieur**
La nouvelle architecture de l'activité commerciale et de l'investissement
- II **Protection du consommateur**
Vers un nouveau droit de la conformité des entreprises ?
- III **Sécurité sanitaire des aliments**
Agrément, HACCP, traçabilité et responsabilité
- IV **Droit maritime**
Nouvelle gouvernance du pavillon international

1.

COMMERCE INTÉRIEUR

La nouvelle loi sur le commerce intérieur : principaux apports

La loi n°26-002/AU du 15 juin 2026 relative au commerce intérieur, promulguée par le décret n°26-083/PR du 21 juillet 2026, marque une réforme d'ampleur. En cinquante-cinq articles, elle redéfinit le cadre de l'activité commerciale aux Comores, en consacrant la souveraineté économique, en réservant une partie substantielle du petit commerce aux nationaux et en renforçant considérablement les pouvoirs de contrôle de l'administration.

1.1 | UNE RÉORGANISATION GLOBALE DU SECTEUR

Le texte définit de manière précise le champ du commerce intérieur, en identifiant ses acteurs, en énumérant les activités qui en relèvent et en instituant de nouvelles formalités administratives. Il consacre la liberté d'entreprendre tout en aménageant des restrictions, notamment au nom de la souveraineté économique.

La loi s'inscrit dans une volonté de reprise en main du marché intérieur par la puissance publique, dans un contexte économique caractérisé par :

- l'importance du commerce de proximité ;
- la persistance d'un secteur informel significatif ;
- une présence non négligeable d'opérateurs étrangers dans certaines activités accessibles à faible capital.

1.2 | UNE PRÉFÉRENCE NATIONALE AFFIRMÉE

La loi réserve certaines activités du petit commerce aux ressortissants comoriens d'origine. L'accès des opérateurs étrangers à ces activités est soumis à un régime dérogatoire, avec une période transitoire particulièrement brève pour ceux qui les exerçaient antérieurement à son entrée en vigueur.

Le législateur érige expressément la souveraineté économique parmi les motifs pouvant justifier une limitation de la liberté d'entreprendre.



“

“La loi consacre une volonté assumée de reprise en main du marché intérieur par la puissance publique, au service de la souveraineté économique.”

À RETENIR

Les principaux apports de la loi n°26-002/AU

- 1 | **Un cadre renouvelé**
Définition des acteurs, des activités et des formalités applicables.
- 2 | **Une liberté d'entreprendre proclamée**
Reconnaissance du droit de créer et d'exploiter l'activité économique de son choix, sous réserve de limitations légitimes.
- 3 | **Une préférence nationale**
Réservation de certaines activités du petit commerce aux ressortissants comoriens d'origine et régime dérogatoire pour les étrangers.
- 4 | **Des pouvoirs de contrôle renforcés**
Facultés élargies de contrôle, de saisie, de fermeture et de transaction pour l'administration.

TEXTES CLÉS



Loi n°26-002/AU du 15 juin 2026 relative au commerce intérieur



Décret n°26-083/PR du 21 juillet 2026 portant promulgation

ENJEUX



Souveraineté économique et participation des nationaux



Encadrement du secteur informel



Sécurité juridique des opérateurs et attractivité du marché

2.

PROTECTION DU CONSOMMATEUR

La nouvelle loi sur la protection du consommateur : vers un nouveau droit de la conformité des entreprises ?

La loi n°26-003/AU du 15 juin 2026 ne se limite pas à consacrer de nouveaux droits au profit des consommateurs. En encadrant l'information précontractuelle, la conformité des produits, les garanties, la publicité, les ventes à distance, les clauses abusives et les pratiques commerciales, elle impose aux opérateurs économiques un ensemble de nouvelles obligations qui affectent directement leurs contrats et leurs pratiques commerciales.



2.1 UN CADRE LÉGISLATIF SPÉCIFIQUEMENT ORGANISÉ

Longtemps appréhendée à travers les règles générales du droit des contrats, de la concurrence, du commerce et de la responsabilité, la protection du consommateur fait désormais l'objet d'un cadre législatif spécifique en Union des Comores.

La loi n°26-003/AU du 15 juin 2026 marque une évolution importante du droit économique comorien. Son article 1^{er} définit les droits fondamentaux des consommateurs, détermine les obligations des fournisseurs de biens et de services, organise la participation des associations de consommateurs et établit des mécanismes de protection, de contrôle et de recours.

“

“La protection du consommateur devient, aux Comores, un véritable enjeu de conformité pour les entreprises.”

2.2 DES OBLIGATIONS RENFORCÉES POUR LES PROFESSIONNELS

La loi construit un ensemble d'obligations directement opposables aux professionnels, notamment :

- la conformité des produits et services ;
- l'information du consommateur ;
- l'étiquetage et la traçabilité ;
- les garanties légales ;
- la transparence de la publicité ;
- l'encadrement des ventes à distance et des soldes ;
- la facturation ;
- l'interdiction des pratiques commerciales déloyales ;
- le contrôle des clauses abusives.

Le texte consacre notamment un droit de rétractation d'au moins quatorze jours pour certains contrats conclus à distance ou hors établissement, ainsi qu'une garantie légale de conformité de deux ans. Il fait peser sur le fournisseur la charge de démontrer le caractère non abusif d'une clause contestée.

EN BREF



Un cadre législatif spécifique

Définition des droits des consommateurs et des obligations des professionnels.



Un champ d'application étendu

Tous les secteurs, y compris les transactions électroniques et les opérateurs étrangers.



Une autorité de contrôle créée

Pouvoirs d'enquête, d'inspection et de sanction.



Un véritable enjeu de conformité

Des obligations à intégrer en amont dans l'organisation des entreprises.

2.3 UNE APPLICATION LARGE ET EXTRATERRITORIALE

La loi s'applique à tous les secteurs de production, de fourniture, de distribution et de prestation de services exercés sur le territoire national.

Elle couvre également les transactions effectuées par voie électronique et vise les personnes physiques ou morales, qu'elles disposent ou non d'un siège aux Comores, dès lors que leurs opérations produisent un effet direct ou indirect sur le marché comorien ou sur une partie substantielle de celui-ci.

POINTS D'ATTENTION POUR LES ENTREPRISES

1

Adapter les contrats et CGV aux nouvelles exigences légales.

2

Renforcer l'information et l'étiquetage des produits.

3

Mettre en place des procédures internes de traitement des réclamations.

4

Anticiper les contrôles de l'Autorité et les risques de sanction.

3.

SÉCURITÉ SANITAIRE DES ALIMENTS

Vers un nouveau régime de conformité pour les entreprises de la chaîne alimentaire ?

La loi n°26-005/AU du 30 juin 2026 relative à la sécurité sanitaire des aliments ne se limite pas à renforcer les règles d'hygiène. En instaurant des exigences d'agrément, d'autocontrôle, de traçabilité, de retrait et de rappel des produits, et en renforçant le contrôle des importations, elle met en place un véritable dispositif de conformité couvrant l'ensemble de la chaîne alimentaire aux Comores.



EN BREF

**Un champ d'application très large**

Toute la chaîne alimentaire, de la production à la vente, y compris les importations et les exportations.

**Des obligations renforcées pour les entreprises**

Agrément sanitaire, autocontrôle, traçabilité, respect des bonnes pratiques et de la méthode HACCP.

**Un contrôle public accru**

Rôle central de l'INRAPE et des autorités compétentes, avec des pouvoirs d'inspection et de sanction.

**Un dispositif de gestion des risques**

Obligations de retrait et de rappel des produits dangereux et information des consommateurs.

POINT CLÉ

66

“La sécurité sanitaire des aliments devient, aux Comores, un véritable enjeu de conformité pour tous les opérateurs de la chaîne alimentaire.”

3.1 UN CADRE REFONDÉ ET PLUS AMBITIEUX

La loi n°26-005/AU abroge la précédente législation et organise un système plus structuré de prévention, de contrôle et de gestion des risques sanitaires.

Elle poursuit un double objectif :

- assurer l'hygiène, la sécurité sanitaire et la qualité des denrées alimentaires ;
- protéger le consommateur contre les tromperies liées à ces denrées.

Son champ couvre l'ensemble du cycle économique des denrées alimentaires : production, fabrication, transformation, préparation, conditionnement, emballage, transport, entreposage, distribution, exposition à la vente, vente, importation et exportation.

3.2 UNE RESPONSABILITÉ ACCRUE DES OPÉRATEURS

Les entreprises du secteur sont soumises à un ensemble d'obligations structurantes, notamment :

- l'obtention d'un agrément sanitaire, qui vaut autorisation de fonctionnement ;
- la mise en place de procédures d'autocontrôle conformes aux guides de bonnes pratiques et à la méthode HACCP ;
- la traçabilité des produits ;
- le respect des exigences relatives aux locaux, aux installations, au personnel, à l'eau, au stockage, au transport et aux déchets ;
- la mise en œuvre d'un retrait ou rappel des produits en cas de danger et l'information sans délai des autorités et des consommateurs.

4.

DROIT MARITIME

La réforme du Code de la marine marchande : vers une nouvelle gouvernance du pavillon international ?

La loi n°26-009/AU du 30 juin 2026 modifie en profondeur le Code de la marine marchande comorienne. En créant un Registre international distinct du Registre local et en confiant sa gestion à un Administrateur maritime, elle redéfinit l'organisation du pavillon comorien et renforce les exigences applicables aux navires battant pavillon des Comores.

1.1

UN DOUBLE REGISTRE POUR MIEUX ORGANISER LE PAVILLON

La réforme établit désormais une distinction entre :

- le Registre local, destiné principalement aux navires opérant dans le cadre d'activités locales ;
- le Registre international, réservé aux navires battant pavillon comorien et exerçant une activité internationale, y compris un régime spécifique pour les navires de pêche hauturière et internationale.

Cette nouvelle architecture vise à adapter le cadre juridique aux réalités du transport maritime international et à renforcer la crédibilité du pavillon comorien.

1.2

DES EXIGENCES RENFORCÉES POUR LES NAVIRES DU REGISTRE INTERNATIONAL

L'admission au Registre international est soumise à des conditions plus strictes, portant notamment sur :

- l'identification du propriétaire et du bénéficiaire effectif ;
- la chaîne de propriété du navire ;
- les antécédents du navire ;
- sa classe et son assurance ;
- son exposition aux sanctions internationales.

La loi développe également un régime détaillé de publicité des hypothèques, charges et sûretés maritimes, afin de sécuriser les opérations de financement et de transfert de navires.

“

“Cette réforme vise à renforcer la sécurité juridique, la crédibilité internationale du pavillon comorien et l'attractivité du registre, tout en maintenant un contrôle effectif de l'État.”

ENJEUX

1

Renforcer la sécurité juridique des opérations maritimes

2

Accroître l'attractivité du pavillon comorien

3

Assurer le respect des standards internationaux et des obligations de l'État du pavillon

1.3

UNE ADMINISTRATION DÉLÉGUÉE ET DES POUVOIRS ÉTENDUS

La gestion du Registre international est confiée à un Administrateur maritime, désigné conjointement par le ministre chargé des transports maritimes et le ministre chargé des finances.

Dans le cadre d'une convention de concession, il dispose de prérogatives étendues en matière :

- d'immatriculation et de radiation ;
- de délivrance et de retrait des certificats ;
- de contrôle de la conformité internationale ;
- de certification des gens de mer ;
- de sanctions administratives.



SYNTHÈSE TRANSVERSALE

2026 : quatre réformes, une même dynamique

Bien que portant sur des secteurs différents, les réformes de 2026 poursuivent une même orientation : renforcer l'encadrement de l'activité économique, améliorer la protection des intérêts publics et privés, et aligner le cadre juridique comorien sur les standards régionaux et internationaux.



01

UN ENCADREMENT ACCRU DE L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE



La loi sur le commerce intérieur redéfinit les acteurs, les activités et les formalités, consacre la souveraineté économique et renforce l'intervention de l'administration dans l'organisation du marché intérieur.

02

UNE MONTÉE EN PUISSANCE DE LA CONFORMITÉ



Les lois sur la protection du consommateur et la sécurité sanitaire des aliments imposent aux entreprises de nouvelles obligations en matière d'information, de qualité, de traçabilité, d'autocontrôle et de gestion des risques. La conformité devient un enjeu central de la pratique des affaires.

03

DES POUVOIRS DE CONTRÔLE RENFORCÉS



Les quatre réformes étendent les pouvoirs de contrôle, d'inspection et de sanction des autorités compétentes, avec la possibilité de mesures telles que la saisie, la suspension d'activité, la fermeture d'établissements ou le retrait de produits.

04

UNE SÉCURITÉ JURIDIQUE ET UNE CRÉDIBILITÉ INTERNATIONALE ACCRUES



La réforme du droit maritime instaure un Registre international et renforce les exigences d'immatriculation et de transparence, contribuant à la crédibilité du pavillon comorien. L'ensemble des textes s'inscrit dans une logique d'alignement progressif sur les standards régionaux et internationaux.

“

“Ces réformes traduisent une volonté claire : construire un cadre juridique plus prévisible, plus protecteur et plus attractif, au service d'une économie comorienne plus compétitive et plus résiliente.”

IMPLICATIONS PRATIQUES

Ce que les entreprises doivent retenir

Les réformes de 2026 renforcent l'encadrement de plusieurs secteurs clés de l'économie comorienne et introduisent de nouvelles obligations pour les opérateurs économiques. Pour anticiper les risques et tirer pleinement parti des opportunités qu'elles offrent, les entreprises ont intérêt à engager dès à présent une revue de leur organisation, de leurs contrats et de leurs pratiques internes.



01



Identifier les activités concernées et les autorisations requises

- Vérifier si vos activités relèvent du commerce intérieur, du secteur alimentaire ou d'autres régimes spécifiques.
- Anticiper les demandes d'agrément, d'autorisation ou d'enregistrement.
- Tenir compte des régimes transitoires et des délais de mise en conformité.

02



Mettre à jour les contrats et les documents commerciaux

- Adapter les conditions générales de vente et les contrats aux nouvelles exigences (information, garanties, droit de rétractation, clauses abusives).
- Vérifier les mentions obligatoires sur les produits et services.
- Sécuriser les relations contractuelles avec les fournisseurs, distributeurs et partenaires étrangers.

03



Renforcer les procédures internes de conformité

- Mettre en place des procédures d'autocontrôle adaptées (selon le secteur : qualité, traçabilité, HACCP, etc.).
- Documenter les processus et conserver les preuves de conformité.
- Former les équipes aux nouvelles obligations légales.

04



Se préparer aux contrôles des autorités

- Identifier les autorités compétentes selon votre secteur d'activité (Commerce, Consommation, INRAPE, Douanes, Administration maritime).
- Mettre à jour les registres et la documentation obligatoire.
- Anticiper les risques de sanctions : amendes, saisies, fermetures, retraits de produits, suspension d'activité.

05



Pour les opérateurs du secteur maritime

- Évaluer l'impact de la réforme sur vos navires et vos opérations (Registre local ou international).
- Préparer les dossiers d'immatriculation et de due diligence.
- Anticiper les nouvelles exigences en matière de propriété, de classe, d'assurance et de sanctions internationales.

CHECK-LIST RAPIDE

VOTRE ENTREPRISE EST-ELLE PRÊTE ?

- ☐ Ai-je identifié les lois applicables à mon activité ?
- ☐ Mes autorisations et agréments sont-ils à jour ?
- ☐ Mes contrats et CGV sont-ils conformes aux nouvelles exigences ?
- ☐ Mes produits et services respectent-ils les obligations d'information, d'étiquetage et de traçabilité ?
- ☐ Ai-je mis en place des procédures d'autocontrôle et de gestion des risques ?
- ☐ Mes équipes sont-elles formées ?
- ☐ Suis-je prêt à répondre à un contrôle des autorités compétentes ?
- ☐ Ai-je anticipé l'impact des nouvelles règles sur mes opérations internationales ?
- ☐ Ai-je une veille juridique en place pour suivre les textes d'application ?



À RETENIR

La mise en conformité ne doit pas être perçue uniquement comme une contrainte. Elle constitue également une opportunité de renforcer la sécurité juridique de vos activités, d'améliorer la confiance de vos partenaires et de consolider votre position sur les marchés national, régional et international.

“Anticiper la mise en conformité aujourd'hui, c'est sécuriser votre activité demain.”

POUR ALLER PLUS LOIN

Nos analyses détaillées en ligne

Ce panorama présente une synthèse des principales réformes intervenues en 2026. Pour une analyse plus approfondie de chaque texte, retrouvez nos articles complets sur le site d'ITIBAR & AVOCATS ASSOCIÉS.

“

Des analyses juridiques détaillées pour accompagner les entreprises et les investisseurs dans la compréhension et la mise en œuvre des nouvelles règles.”

I

COMMERCE INTÉRIEUR

La nouvelle loi sur le commerce intérieur : principaux apports

Une analyse approfondie de la loi n°26-002/AU du 15 juin 2026 : objectifs, nouvelles règles, préférence nationale, formalités, contrôles et implications pour les entreprises.



LIRE L'ARTICLE

<https://iaa-avocats.com/insights/nouvelle-loi-commerce-interieur-comores-souverainete-economique-securite-juridique>

II

PROTECTION DU CONSOMMATEUR

La nouvelle loi sur la protection du consommateur : vers un nouveau droit de la conformité des entreprises ?

Une analyse de la loi n°26-003/AU du 15 juin 2026 : nouveaux droits, obligations des opérateurs, publicité, ventes à distance, clauses abusives, sanctions et création de l'Autorité nationale.



LIRE L'ARTICLE

<https://iaa-avocats.com/insights/nouvelle-loi-protection-consommateur-comores-2026>

III

SÉCURITÉ SANITAIRE DES ALIMENTS

Sécurité sanitaire des aliments aux Comores : vers un nouveau régime de conformité pour les entreprises de la chaîne alimentaire ?

Une analyse de la loi n°26-005/AU du 30 juin 2026 : agrément, autocontrôle, HACCP, traçabilité, responsabilités des opérateurs, contrôle des importations et retrait/rappel des produits.



LIRE L'ARTICLE

<https://iaa-avocats.com/insights/securite-sanitaire-aliments-comores-2026>

IV

DROIT MARITIME

La réforme du Code de la marine marchande comorien : vers une nouvelle gouvernance du pavillon international ?

Une analyse de la loi n°26-009/AU du 30 juin 2026 : Registre international, Administrateur maritime, conditions d'admission, publicité des droits, contrôle étatique et enjeux pour la crédibilité du pavillon comorien.



LIRE L'ARTICLE

<https://iaa-avocats.com/insights/reforme-code-marine-marchande-comores>

Réflexions, analyses
et décryptages juridiques.

TOUS ANALYSES BOUCLER PRATIQUES ARTICLES ACTUALITES JURIDIQUES VIDEOS INTERVIEWS

ACTUALITES JURIDIQUES
SÉCURITÉ SANITAIRE DES ALIMENTS
SÉCURITÉ SANITAIRE DES ALIMENTS
SÉCURITÉ SANITAIRE DES ALIMENTS

Sécurité sanitaire des aliments aux Comores : vers un nouveau régime de conformité pour les entreprises de la chaîne alimentaire ?

RETROUVEZ NOS ANALYSES SUR

IAA-AVOCATS.COM

Analyses approfondies

Mises à jour essentielles

Conseils pratiques pour les entreprises

Accès libre en ligne

Merci

Nous espérons que ce panorama législatif 2026 vous aura apporté un éclairage utile sur les évolutions du droit des affaires aux Comores.

QUATRE RÉFORMES STRUCTURANTES
POUR UNE ÉCONOMIE PLUS SÛRE,
PLUS COMPÉTITIVE ET PLUS RÉSILIENTE